

BÂTIMENT A

**Elèves admis en liste principale :**  
**MERCREDI 3 et JEUDI 4 JUILLET 2019 de 8h00 à 18h00 sans interruption**

*Après le 4 juillet 2019, l'élève perdra sa place  
au profit des élèves placés sur liste supplémentaire.*

**Elèves admis en liste supplémentaire\* :**  
**VENDREDI 5 JUILLET 2019 de 8h00 à 18h00 sans interruption**

*\*ils seront contactés directement par téléphone par le lycée*

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE ET SERA VALIDÉE UNIQUEMENT  
**SI LE DOSSIER EST COMPLET**



Le Proviseur  
Lycée des métiers  
Galliéni  
142 rue M<sup>l</sup> Lyautey  
83600 Fréjus  
Tél : 04 94 19 55 90  
Fax : 04 94 19 58 51  
Mel : ce.08309601@ac-nice.fr

Nom de l'élève : ..... Classe.....  
N° de téléphone portable de l'élève.....  
Adresse mail de l'élève.....@.....  
Compagnie d'assurance : .....  
Adresse : .....

**PIECES A JOINDRE LORS DE L'INSCRIPTION**

A FOURNIR	INSCRIPTION
	NOTIFICATION D'AFFECTATION
	PHOTOCOPIE DE L'ASSR2
	EXEAT DELIVRE PAR L'ANCIEN ETABLISSEMENT
	ASSURANCE SCOLAIRE
	PHOTOCOPIES DE TOUTES LES PAGES DU OU DES LIVRETS DE FAMILLE
	JUGEMENT DE DIVORCE OU ATTESTATION DE SEPARATION (faisant mention de la garde)
	PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE R/V DE L'ELEVE
	CERTIFICAT DE RECENSEMENT (élève de 16 ans et +)
	2 PHOTOS D'IDENTITE DE L'ELEVE (NOM PRENOM CLASSE AU VERSO) + 2 SI SECTION DE CONDUITE ROUTIERE
	PHOTOCOPIES DES CERTIFICATS DE VACCINATIONS A JOUR
	NOTIFICATION D'OCTROI DE BOURSE
	DERNIERS BULLETINS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019
	R.I.B. ou R.I.P. (élèves boursiers, internes..)
	JUSTIFICATIF DE DOMICILE (FACTURE EDF OU AUTRE)
	FACTURE DE TELEPHONE AVEC LE NUMERO DU REPRESENTANT LEGAL
A COMPLETER SUR PLACE	
	FICHE INSCRIPTION
	FICHE INTENDANCE
	FORMULAIRE DU DROIT A L'IMAGE
	FICHE MEDICO SOCIALE ET DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL
	REGIME DES SORTIES

- ⇒ Lors de la rentrée, il sera remis à votre enfant :
  - Le règlement intérieur de l'établissement et de l'internat signés.
- ⇒ **Fournitures scolaires** : A la rentrée, chaque enseignant donnera la liste aux élèves, apporter à la rentrée un minimum : trousse complète, feuilles...
- ⇒ **Tenues de travail** : l'établissement prend en charge l'achat des équipements de protection individuelle. **La présence de l'élève est indispensable lors de l'inscription pour l'essayage des combinaisons et chaussures de sécurité.**
- ⇒ **Adhésion à la Maison des Lycéens** – Association gérée par les élèves et à destination des élèves : 1 chèque de 5 euros à l'ordre de la MDL à donner à la rentrée.
- ⇒ **UNSS** : activités (VTT, football, handball...) le mercredi après midi et/ou à 17h30. (une information vous sera donnée en début d'année).

**INTERNAT – DEMI PENSION :**

⇒ Nous vous demanderons également d'acquiescer, selon le régime envisagé pour votre enfant, les sommes suivantes :

<b>DEMI-PENSIONNAIRE*</b>	<b>Forfait 3 jours 137,65 € Forfait 4 jours 182,40 € Forfait 5 jours 217,72 €</b>	Montant 1 <sup>e</sup> trimestre	<b>Trousseau pour les internes Lit individuel</b> 1 paire de drap, 1 couverture ou 1 couette, 1 oreiller, nécessaire de toilette, chaussons, 1 cadenas à code uniquement
<b>INTERNE*</b>	<b>598,35 €</b>	Montant 1 <sup>e</sup> trimestre	

\* Possibilité de régler le trimestre en trois mensualités.